

Organisation pédagogique 25-26

> Les parcours au Conservatoire *(voir tableau correspondant)*

- **L'éveil musical : la voie d'entrée pour les enfants en grande section de maternelle et CP**, il vise à affiner la sensibilité musicale, la perception auditive et le sens rythmique, ainsi qu'à développer la curiosité, l'expression et la maîtrise du corps sur une séance de 45 minutes avec un musicien intervenant en milieu scolaire (DUMISTE).
- **Le parcours 'découverte' pour les élèves nouvellement inscrits qui ne pratiquent pas encore d'instrument** : en plus du cours de formation musicale, ils participent tout au long de l'année, à une séance de découverte instrumentale proposée sur la plupart des disciplines, découvrir des instruments moins connus et faire un choix pour l'année suivante. 1 séance hebdomadaire (seul ou à plusieurs) selon les créneaux affichés dans le couloir (inscriptions sur place à chaque trimestre scolaire sur le tableau imprimé).

Les cours d'instruments et de formation musicale sont organisés en 3 cycles, d'une durée modulable en fonction des acquis. Chaque cycle constitue un ensemble cohérent d'acquisitions, de participations à des pratiques collectives et donc à des concerts lors de la saison de diffusion de l'établissement. C'est une étape en vue de la poursuite de son apprentissage dans le cycle supérieur.

- **Le cycle 1** est le temps de la découverte et de l'appropriation : la motivation se construit, l'élève acquiert les bases de la pratique et du langage musical en développant sa sensibilité artistique. Des outils lui seront proposés selon les disciplines choisies afin qu'il puisse structurer sa pratique de la musique classique à contemporaine, des musiques actuelles amplifiées, du jazz... Une évaluation de fin de 1^{er} cycle lui sera proposé au bout de 4 ans environ en fonction de ses acquis, de son profil et en concertation avec les enseignant·e·s.
- **Le cycle 2** est une période d'approfondissement et de développement des compétences : les connaissances et la technique s'étendent, un niveau relatif de maîtrise et d'autonomie est atteint, nourri par l'expérience de divers répertoires et situations de jeu collectif. Il est accessible avec une validation de fin de 1^{er} cycle. Un passage d'examen de fin de 2^{ème} cycle sera proposé au bout de 3 ans environ en fonction des acquis, du profil et en concertation avec les enseignant·e·s.
- **Le cycle 3** est le stade du perfectionnement et de la formation d'amateurs de niveau confirmé : l'élève devient autonome, il connaît l'ensemble des aspects techniques de sa discipline, sa personnalité artistique s'est affirmée, il évolue dans une ou plusieurs pratiques amateurs en construisant ses choix et ses projets. Il est accessible avec une validation de fin de 2^e cycle. Un Certificat d'Etudes Musicales (CEM) lui sera délivré selon le résultat des évaluations proposées au bout de 3 ans environ en fonction de ses acquis, de son profil et en concertation avec les enseignant·e·s.
- **Le parcours amateur** : Les artistes en herbe du territoire sont les bienvenus pour participer aux pratiques collectives sans forcément être inscrit dans un parcours spécifique selon le niveau requis et les places disponibles.
- **Le parcours personnalisé** : Après la validation de fin de 1^{er} cycle ou sur dérogation, il est possible de continuer son parcours avec un cours d'instrument seul (sans FM et pratiques collectives) pendant 2 ans maximum en s'assurant de jouer au moins une fois par an lors de la saison de concerts du Conservatoire. Dans le cas de l'inscription à un cours d'instrument et une à plusieurs pratiques collectives (sans FM), la durée est allongée à 4 ans maximum. Il est possible de réintégrer le parcours complet par cycles avec le FM sur demande.
- **Le groupe amateur autonome** : il répète dans un studio équipé et bénéficie d'un suivi pour venir jouer dans le cadre de la saison du Conservatoire ou de la Ville. Des échanges pédagogiques avec les classes sont plébiscités.

> La Formation musicale *(détails des cours, créneaux et salles dans le tableau correspondant)*

La formation musicale regroupe un ensemble d'apprentissages indispensables à la formation des musiciens : éducation de l'oreille et du sens rythmique, acquisition des bases théoriques et culturelles, apprentissage de la lecture et de l'écriture. Elle est donc indissociable de l'apprentissage instrumental jusqu'à la validation du 2^{ème} cycle. Le 3^{ème} cycle en Formation Musicale est destiné aux élèves qui poursuivent l'apprentissage de leur instrument dans ce même cycle, ainsi qu'à ceux qui souhaitent tout simplement continuer à acquérir une solide culture musicale générale.

BONUS FM ! : cours complémentaires au cours générale de Formation Musicale qui vous permettront d'acquérir de nouveaux savoir-faire bénéfiques à votre parcours de musicien en 2^{ème} et 3^{ème} cycles pour envisager d'autres approches de la pratique musicale aujourd'hui. Non-obligatoire, ces cours peuvent être suivis en complément du tronc commun ou seul.

- **Histoire de la musique :** parcourir les grands courants musicaux pour mieux comprendre leur évolution et la façon de s'exprimer dans une époque, un style ou une forme
- **Ecriture et arrangement :** composer ou arranger de la musique nécessite la plupart du temps de passer par l'écriture et se familiariser avec les règles du langage tonal (harmonie, polyphonie, instruments transpositeurs, style musical...)
- **Harmonie jazz niveau I & II :** travail de l'harmonie (connaître les accords, comprendre leur enchaînement...), construction des *voicings*, analyse de morceaux, relevé et analyse de solos.
- **Musique assistée par ordinateur :** Entre création sonore et musiques électroniques, édition de partitions (Musescore), initiation à l'enregistrement, la boucle, le sample, le multipiste, ... (Ableton Live). Possibilité de venir avec son propre ordinateur portable (6 PC équipés dans la salle).

> La pratique instrumentale *(à partir de 7 ans)*

Pour les enfants, la taille ou la dentition peuvent poser des difficultés provisoires avec certains instruments. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat.

Les cours sont individuels ou collectifs (poly-violons, poly-flûtes) selon l'organisation pédagogique de chaque discipline. Cycle1 : 30 minutes hebdo. ; Cycle 2 : 40 minutes hebdo.; Cycle 3 : 1 heure hebdo..

Le cours global (poly-sons I, II) : organisé en groupes d'élèves, ce dispositif pédagogique est l'occasion de profiter de 2 cours collectifs d'instrument + Formation Musicale dans la semaine, en acceptant cette pédagogie de groupe sur proposition des enseignant·e·s.

Le Conservatoire propose des locations d'instruments pour les premières années, dans la limite des disponibilités, pour tous les instruments enseignés à l'exception des pianos et batteries.

Différentes solutions existent pour s'équiper : achat neuf, occasions, location avec option d'achat. Les enseignants sont là pour vous conseiller et vous guider, n'hésitez pas à les solliciter avant toute décision d'achat.

> Les pratiques collectives *(voir tableau correspondant)*

Prolongement naturel de l'apprentissage musical, le jeu collectif est fortement encouragé dès les débuts et doit jouer un rôle central tout au long de sa pratique artistique. Les chorales, ateliers, ensembles et orchestres sont aussi ouverts comme activités à part entière aux chanteurs ou instrumentistes qui souhaitent une pratique collective de la musique.

Les niveaux et tranches d'âges sont donnés à titre indicatif. Dans tous les cas, les inscriptions sont enregistrées en fonction des places disponibles, et ne sont définitives qu'après validation par les enseignants, qui s'assurent des aptitudes ou compétences requises et de la bonne répartition des élèves par niveau.

- **Ateliers Jazz** : accessible aux instrumentistes et chanteurs ayant un niveau de pratique équivalent au moins à un début de 2^e cycle, les ateliers se déroulent en groupes sur des séances d'1h à 1h30 par semaine. Ils permettent d'aborder les éléments constitutifs du langage jazz (rythme, harmonie, phrasé), les différents styles, et bien sûr l'improvisation. En complément, des cours d'harmonie jazz (théorie et écriture) sont proposés à raison d'1h par semaine. La validation d'au moins une année d'harmonie est obligatoire. Des concerts sont proposés tout au long de l'année.
- **Musiques actuelles amplifiées** : pratique en groupe et travail d'un répertoire issu des musiques pop, rock, soul et R&B. Au même titre que la musique de chambre et l'atelier jazz, les MAA nécessitent de savoir jouer ensemble et de maîtriser le langage et la codification de ces musiques dans des contextes culturels identifiés.
- **Musique de chambre** : travail du répertoire en petit ensemble, il peut concerner toutes les classes du département musique classique à contemporaine.
- **Art lyrique** : à partir de la maturité vocale (14 ans environ), ils sont organisés en groupes de niveaux d'une durée hebdomadaire d'1h. Ce sont des cours de chant collectif (10-15 chanteur·euse·s). Nous sommes ici dans un travail de la maîtrise du chant lyrique, de son répertoire et de son ouverture au théâtre par un travail de préparation à la scène.
- **Chant musiques actuelles** : c'est un cours de chant collectif (10-15 chanteur·euse·s) ouvert aux répertoires jazz et musiques actuelles (chanson, variétés, pop, rock, slam, ...). À partir de 14 ans.
- **Musique et handicap** : pratique musicale proposée aux personnes en situation de handicap à partir de 7 ans, avec une pédagogie personnalisée et des outils appropriés assuré par un enseignant spécialisé. Les ateliers mis en place tentent de répondre au mieux à la diversité des situations, des profils, des âges et des projets. Les ateliers peuvent être collectifs ou semi-collectifs sur des séances de 45 mn à 1h ; ou individuels sur des séances de 30 mn. Un parcours adapté peut être proposé pour intégrer un cours d'instrument en accord avec le référent.
- **Cirque en musique** : activité « hors-les-murs », ce nouvel atelier propose de mêler la musique et les arts du cirque dans le but de créer un spectacle de fin d'année en collaboration avec Sol'Air. Un groupe de 14 collégiens (7 du Conservatoire et 7 de Sol'Air) sera constitué en fonction de la motivation, des aptitudes physiques et musicales : il est demandé à chacun d'être autant impliqué sur ces 2 spécialités artistiques. Encadré par une enseignante et un circassien. Lieu de répétition : école de cirque Sol'Air (316 Rue Aristide Briand, Tourlaville, 50110 Cherbourg-en-Cotentin).
- **BEAT BOX** : pratique issue du monde hip-hop, c'est l'imitation d'instruments par la voix, utilisation d'un boucleur pour l'enregistrement, ouverture à l'écriture de texte.
- **PIANO-VOIX** : Pour ceux qui savent déjà jouer des suites d'accords, quelques mélodies, travail de l'accompagnement de la voix en direction des musiques actuelles.
- **ATELIER PERCUSSIONS DU MONDE** : Travail des rythmes traditionnels, des claves, de la polyrythmie autour des percussions et des éléments de batterie.
- **ATELIER INCLUSIF PERCUSSIONS** : Atelier de percussions africaines pour s'initier aux rythmes, mémoriser un répertoire, dans un esprit de partage et de convivialité.
- **LES BABOUCHES** : c'est un chœur d'enfants dirigé par Karine Bourdonnais et Christophe Escudié, tous deux musiciens intervenants en milieu scolaire et enseignants au Conservatoire. Nul besoin d'avoir des notions musicales pour faire partie du chœur, juste l'envie de partager sa voix et découvrir les créations spécialement écrites pour les voix d'enfants.
Favoriser l'épanouissement de l'enfant par la pratique du chant et du théâtre est l'objectif principal de ces ateliers. Un spectacle a lieu chaque fin d'année sur une scène de la ville. L'occasion pour les jeunes chanteurs de découvrir les métiers du spectacle : metteur en scène, costumier, décorateur, ...
- **ATELIERS THÉÂTRE** : Ils proposent une initiation aux composantes essentielles du jeu de l'acteur : écouter, observer, s'inscrire dans l'ici et maintenant, utiliser le corps dans l'espace, accorder sa respiration, placer sa

voix, comprendre une situation, jouer avec ses émotions et travailler en équipe. Une restitution publique de ce travail a lieu chaque fin d'année sur une des scènes de la ville.

> Participations aux concerts & projets : votre participation à la vie de l'établissement est importante pour valoriser la pratique artistique et l'ouverture culturelle et passe donc par jouer lors des concerts de petites ou grandes envergures dans le cadre de la saison de diffusion du Conservatoire. Elle favorise les liens et les échanges entre les élèves, les disciplines, les esthétiques et les publics afin de promouvoir une culture pour tous. Au-delà de vos temps pédagogiques au sein de l'établissement, votre formation de spectateur se fait également en allant écouter-voir des concerts, des spectacles, des performances ou des expositions portés par les structures culturelles du territoire (BUISSON, LE TRIDENT, LA BRECHE, L'ESAM, MUSEES, ARTHOTEQUE, L'AUTRE LIEU, POINT DU JOUR, AMAC, ORCHESTRE DE CEC, ...).

> Emplois du temps

- **Cours collectifs** (formation musicale, chorales, orchestres, ateliers, ensembles) : Le planning varie d'une année à l'autre mais les créneaux sont disponibles à partir de juin de l'année précédente sur la page internet.
- **Pratique instrumentale** : Les enseignant-es établissent les créneaux individuels tout début septembre avec les familles et élèves par le biais d'une réunion de pré-rentree, d'un appel téléphonique ou par email.

> Le travail personnel et l'évaluation

Quels que soient le niveau et le projet de l'élève, la régularité de la pratique personnelle et collective est une condition essentielle pour apprendre, progresser et se faire plaisir. Il convient donc de revoir chaque semaine les exercices de formation musicale et de pratiquer régulièrement son instrument suivant les préconisations des enseignants.

Le soutien des parents est également un facteur important de réussite : s'intéresser aux progrès de son enfant, l'écouter régulièrement, consulter le cahier de liaison, et surtout, ne pas hésiter à solliciter les enseignant-es pour mieux comprendre le travail demandé ou pour échanger sur d'éventuelles difficultés.

L'évaluation fait partie intégrante de tout apprentissage : le suivi régulier des acquisitions permet d'adapter si nécessaire l'enseignement dispensé, de donner des points de repère aux élèves et d'informer les familles. Elle comprend plusieurs dispositifs complémentaires : le contrôle continu, une évaluation annuelle en formation instrumentale et des examens de fin de cycle en formation instrumentale et en Formation Musicale. En fin d'année, les enseignant-es établissent des bulletins de liaison, qui permettent aux familles de disposer d'un bilan et des orientations proposées.